

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE

NOM	Ecole Publique « La Gâtinelle »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE	LA CHAPELLE ST LAURENT	12 novembre 2018

Participants

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Raphaël Sourisseau Florent Verrier Peggy Grimaud Alexis Morisset Virginie Drots (excusée)	Président(e) - Tatesausse Sylvie Enseignants - Marie Small - Audrey Marolleau - Camille Raulo	Marie Gauvry Mr Rousseau	

Secrétaire de séance : Marie Small

Tour de table pour se présenter, rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats
2. Présentation et vote du règlement intérieur
3. Utilisation des moyens de l'école (personnel, effectifs, organisation, Rased, APC)
4. Actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles
5. Sécurité (exercices incendie , PPMS)
6. Informatique
7. Rythmes scolaires
8. Place des parents dans l'école et partenaires
9. Demandes diverses et travaux

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats

La directrice rappelle que le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, qu'il est composé du directeur de l'école (président), de 2 élus, des professeurs d'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école et de l'inspecteur. Il est élu pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur :

- Adopte le projet d'école et est associé à son élaboration (donne son avis, formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école)
- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018. Le bureau de vote a été ouvert de 8h50 à 13h50.

Les résultats sont les suivants :

Les parents titulaires sont Mr Sourisseau Raphaël, Mr Verrier Florent, Mr Alexis Morisset , Mme Drots Virginie et les parents suppléants: Mme Grimaud Peggy,

Le pourcentage de suffrages exprimés s'élève à 49,64 % contre 41,13% l'an dernier. (69 votants sur 139 inscrits dont 21 nuls).

2. Règlement intérieur

La directrice distribue le règlement intérieur 2018/2019 à chaque personne présente. L'organisation des rythmes scolaires est le point qui a été modifié au règlement intérieur de l'école. Le conseil d'école vote et approuve le règlement intérieur. Celui-ci va être transmis aux parents pour signature ainsi que la charte de la laïcité et sera mis sur le site de l'école.

3. Utilisation des moyens de l'école

Personnel

Marina Brosseau enseigne aux élèves de CM1-CM2 (en congé depuis le 5 novembre) et est remplacée par Camille Raulo.

La directrice, Sylvie Tatesausse enseigne aux CE1 CE2 et Amélie Liébot prend en charge la classe le mardi lors la décharge de Mme Tatesausse

Audrey Marolleau enseigne aux élèves de GS-CP et est accompagnée de l' Atsem Catherine Maguis.

Marie Small enseigne aux élèves de TPS-PS-MS et est accompagnée de l' Atsem Marylène Belliard.

La directrice annonce l'obtention d'un service civique pour l'école Camille Berthelot depuis le 10 octobre.

Effectifs et répartition des élèves

La rentrée 2018 s'est déroulée en musique. Tous les élèves ont pu écouter les quatre parents musiciens présents dans l'école pour les accueillir. Tous les élèves ont ensuite chanté « le pouvoir des fleurs », chant appris en fin d'année pour la fête de l'école.

Les effectifs se maintiennent :

Classe de Marie Small : 20 élèves 1 TPS 10 PS et 9 MS

Classe d'Audrey Marolleau : 26 élèves 17 GS 9 CP

Classe de Sylvie Tatesausse : 26 élèves 7 CE1 et 19 CE2

Classe de Marina Brosseau : 26 élèves 12 CM1 et 14 CM2

L'effectif total de l'école est donc de 98 élèves et 3 TPS arriveront au mois de janvier.

L'école et son organisation

Les horaires

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Accueil : 8h50, début de la classe : 9h00 sortie : 12h00
13h20, début de la classe : 13h30 sortie 16h30

Pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine, l'accueil se fait donc à 13h20.

De 12h à 13h20, les enfants sont placés sous la responsabilité du personnel municipal. Une employée municipale surveille les élèves qui vont aux toilettes pendant que deux autres mettent les élèves en rang.

Les conseils des maîtres, conseils de cycle

Les enseignantes se regroupent en conseil des maîtres tous les mardis de 16h30 à 17h30. Une bonne communication existe au sein de l'équipe et avec tous les partenaires de l'école (mairie, personnel communal, personnel du périscolaire et parents). La directrice remercie la municipalité pour leur écoute et la rapidité de leurs réponses. La directrice soulève l'importance d'avoir un interlocuteur pour les travaux de l'école. Suite à son interrogation sur le remplacement de Christian Hay, Mr Rousseau explique que celui-ci ne sera pas remplacé et que toutes les demandes relatives aux travaux de l'école devront se faire par mail.

La réussite de tous

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

La priorité de l'équipe enseignante est la réussite de tous les élèves. Plusieurs demandes d'aide au RASED ont été réalisées dès le début de l'année. Mr Romaric Lange, maître E spécialisé dans le domaine pédagogique vient régulièrement à l'école. Une psychologue scolaire Mme Solange Abran et Mme Isabelle Léonard, maîtresse G spécialisée dans le domaine du comportement peuvent aussi intervenir.

Décloisonnement : Marie Small prend en charge le groupe de CM1 et de CM2 de 13h30 à 14h30 et un groupe de CE2 le mardi pendant le temps de sieste des petits.

Les activités pédagogiques complémentaires

Les APC ont lieu les lundis, mardis ou jeudis de 16h30 à 17h.

Ce dispositif a été mis en place dans le but de répondre aux besoins spécifiques des élèves et à leur progression singulière mais aussi de leur permettre d'avoir accès à des activités variées sur des temps en petits groupes (informatique, jardin, théâtre, danse...)

Les dispositifs et publics retenus évolueront au cours de l'année scolaire.

Les familles sont informées par le biais du cahier de liaison dans lequel se trouve un document à remplir sollicitant leur accord. La directrice souligne un problème : les APC se terminant à 17h, certains parents ne peuvent donner leur accord car le personnel de la garderie ne peut pas venir les chercher. Me Gauvrit soulèvera ce problème à l'Agglo.

4. Actions pédagogiques éducatives, sportives et culturelles

• Classe dehors

Les élèves de PS-MS font « classe dehors » à la vallée verte tous les jeudis matin ou après-midi en fonction de la météo.

Les élèves de GS-CP-CE1 CE2 font aussi « classe dehors » à la vallée verte ou au jardin tous les lundis après-midi.

La directrice souligne que ce sera l'organisation de toute l'année et qu'il faudra le communiquer aux espaces verts.

• Exposition photo

Les classes de PS-MS, GS-CP et CE1-CE2 sont allées visiter l'exposition photo à Moncoutant sur le thème « Visages du monde ». Elles ont bénéficié du trajet piscine de la classe des CM pour emmener une classe supplémentaire avec l'accord de l'Agglo2B.

Les élèves de GS/CP/CE1 et de CE1/CE2 ont participé au projet photo de la commune sur le thème du « sport ». Ils ont observé des photos, peintures, sculptures d'artistes qui avaient pour thème le sport. Ils ont ensuite recherché des idées, réalisé les scènes, voté pour les meilleures photos et recherché des titres. Ces 8 photos seront exposées dans la salle du conseil municipal la première semaine de décembre.

Projet de classe pour l'année 2018-2019

- **Arts et culture :**

Spectacle de l'agglomération :

Le tarif est de 3€50 par élève et le transport est pris en charge par l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Les élèves de TPS/PS/MS iront voir le spectacle « Traces » de la compagnie Nomorpa le jeudi 13 décembre à 10h45 au théâtre de Bressuire.

Les GS CP CE CM assisteront au spectacle « Les passagers » de la compagnie Pic la Poule le jeudi 21 mars à 14 h15 au foyer rural de l'Absie. Des ateliers de sensibilisation avec deux danseurs de la compagnie sont prévus pour ces trois classes. Ils auront lieu le jeudi 14 mars dans la salle de motricité et à la salle omnisport.

Sortie au cinéma :

Comme tous les ans, l'association des parents d'élèves offrent une sortie au cinéma à tous les élèves. Le vendredi 14 décembre à 10h, les élèves assisteront à une séance de courts métrages « Piou Piou » pour les élèves de maternelle et de CP et un film d'animation pour les plus grands.

L'équipe enseignante remercie l'association de parents d'élèves qui contribue au financement de ces sorties culturelles.

Projet musique

Les élèves de CM bénéficieront du projet musique avec Matthieu Blanchard. Les séances commenceront le jeudi 24 janvier. L'aboutissement de ces interventions sera un spectacle proposé aux parents le vendredi 12 avril à la salle de La Chênaie à Moncoutant.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces 10 heures payées par la commune.

- **Explorer le monde**

Les deux jardins ont donné beaucoup de légumes pendant l'été. Les parents d'élèves de la commission jardin y sont allés mais n'ont pas arrosé, le système de paillage a suffi. Les élèves ont donc pu observer la croissance des végétaux, les dessiner, les goûter, les cuisiner, les catégoriser.

Lors de la semaine du goût, les élèves ont cuisiné avec tous les légumes du jardin (carottes, tomates, potirons, citrouilles, courgettes...)

Différentes recettes comme le gâteau chocolat courgette, le soufflé à la citrouille, le gâteau au potiron, le gâteau à la carotte, le pain d'épice, des confitures de potiron-agrumes, de tomates cerises ont été réalisées. Un moment convivial de dégustation a terminé la semaine pour le plaisir des papilles dans la salle de motricité.

L'équipe enseignante a décidé de travailler cette année plus particulièrement sur les petites bêtes : les abeilles, les phasmes, les insectes, les oiseaux, les papillons...

Au mois de janvier, Me Vinet interviendra pour parler plus particulièrement des abeilles. Marie Small demande si une ruche pourrait être mise en place à la vallée verte. Mr Rousseau dit de voir directement avec Mr Lecènes.

Toutes les classes participeront au projet fédérateur « ECLORE sur les murs des bibliothèques » Toutes les classes participant au projet réunissant groupes scolaires et bibliothèques présenteront une exposition dans une bibliothèque sur le thème MIGRATIONS (livres, objets, courts métrages, tableaux sur la migration des hommes, des animaux, des végétaux, la différence, les jeux de mots...)

Un projet départemental sur les Moineaux du Poitou a été proposé par le groupe ornithologique des Deux Sèvres. La classe de CE s'est inscrite et a été retenue. Un cycle de 4 séances débutera à partir du mois de janvier pour observer la faune et la flore près de l'école, pour apprendre à identifier plusieurs espèces d'oiseaux dont les moineaux, pour connaître les caractéristiques de chaque espèce (morphologie, alimentation, nid). Une soirée d'information et une exposition seront organisées à La Chapelle St Laurent pour découvrir l'action dans sa globalité.

Les élèves de CE ont réfléchi sur comment aider les oiseaux en hiver. Ils ont lu des fiches documentaires sur ce thème. Familles Rurales s'est associée à notre projet et quatre personnes de l'association sont

venues nous aider à encadrer des ateliers pour fabriquer des mangeoires à trémie, des pains de grasse, des guirlandes de cacahuètes, des abreuvoirs.

Ce projet permet des échanges entre les classes. Les élèves de CE ont présenté leurs fabrications et ont expliqué leur savoir-faire aux autres classes pour qu'elles puissent en réaliser elles aussi.

- **Formation de la personne et du citoyen**

Centenaire de la guerre 14-18

Les classes de CE CM ont travaillé en classe sur la commémoration de la guerre 14/18. Ils sont allés observer le monument aux morts de La Chapelle St Laurent. Une visite de l'exposition sur le devoir du souvenir a eu lieu le lundi 12 novembre au musée de Bressuire suivi d'un atelier « gravure sur obus » pour les CE et « arbre généalogique » pour les CM.

Les deux classes ont aussi visité l'hôtel de ville de Bressuire et principalement la salle des mariages et la salle de réunions du conseil où les élèves ont pu s'asseoir sur les fauteuils des conseillers et débattre sur les jeux de cour de récréation.

Dans le prolongement de cette visite, la directrice demande s'il serait possible de visiter la mairie de la Chapelle St Laurent prochainement.

Jouons la carte de la fraternité

Les classes de CE et CM participeront au projet « Jouons la carte de la fraternité », ce sera l'occasion d'apprendre à lire des photographies, à les analyser et à débattre sur le thème qui s'en dégage.

Correspondance scolaire

Les élèves de CE et CM poursuivent la correspondance scolaire avec l'école de Séréna au Burkina Faso. Ils ont envoyé leur premier courrier avant les vacances de La Toussaint.

Délégués de classe

Cette année, des élections de délégués de classe auront lieu dans les classes de GS CP CE et de CM. Les élèves voteront et éliront un élève de chaque niveau dans chaque classe. Ils seront les représentants de leur camarade lors d'une réunion mensuelle avec la directrice. Une demande d'isoloir et d'une urne est faite aux représentants de la mairie.

Dangers Domestiques

La prévention MAIF prêtera une exposition sur les dangers domestiques au mois de janvier. Celle-ci se tiendra dans la salle de motricité.

- **SPORT :**

Toute l'école est affiliée à l'Usep et chaque classe participera à des rencontres USEP dans l'année. A partir de la GS, les élèves suivent un cycle natation à la piscine de Moncoutant. Des parents ont suivi la formation piscine afin de pouvoir accompagner les classes. Les élèves de CM ont eu leur cycle piscine durant la première période. Les classes de GS CP iront en mars le mardi après-midi et les CE le vendredi matin.

Les élèves de CE participeront à l'action Usep départementale « P'tit golf » à Bressuire.

La classe de CM découvrira le handball avec un intervenant en janvier-février puis la classe de CE en mai-juin.

Les classes GS CP et CE poursuivront un cycle basket. La danse traditionnelle sera aussi d'actualité avec une rencontre de masse cycle 2 à la fin de l'année.

Les GS CP CE poursuivront un cycle « Sécurité routière » et participeront à l'action Usep départementale « le P'tit tour Usep ». Mr Rousseau appuie sur l'importance de la sécurité à vélo. Des enfants roulent sur les trottoirs mais les riverains qui sortent de leur cour ne les voient pas arriver. Insister en classe et à la maison sur les risques encourus avec son vélo et apprendre à être vigilant est important. Avoir une piste cyclable à La Chapelle St Laurent n'est malheureusement pas envisageable.

5. Sécurité

Sonnette

L'école applique les règles définies par la circulaire du 29 juillet 2016. L'établissement est donc fermé de 9h10 à 12h puis de 13h30 à 16h30. La porte du hall a été équipée d'une serrure avec bouton moleté ainsi que d'une sonnette à l'entrée du hall. Les parents qui souhaitent venir à l'école durant le temps scolaire doivent sonner et une Atsem vient ouvrir la porte du hall.

Exercice incendie

Nous ferons 3 exercices incendie dans l'année. Ils ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 14/09/2018 à 10h20 pendant le temps de classe. L'incendie « s'est déclaré » dans les toilettes des GS-CP.

Les élèves sont sortis calmement de leur classe sans manteau. Chaque enseignante a conduit sa classe vers le point de rassemblement, en bas du parking, avec son cahier journal à la main.

Avant l'exercice, les élèves de la classe de maternelle ont été informés du signal d'alarme et de la conduite à tenir s'il y avait un incendie à l'école. Les autres élèves n'étaient pas au courant et ont bien reconnu le signal

Le prochain exercice se déroulera pendant la récréation au deuxième trimestre.

Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS attentat intrusion est un « plan ». Il est destiné à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Deux possibilités : s'enfermer ou s'échapper

S'enfermer :

La directrice prévient Marie Small par portable ou inversement et les autres classes juxtaposées de vive voix. Tous les volets de l'école se baissent et les portes se ferment à clé.

Tous les élèves de CE et de CM se cachent sous les fenêtres de la classe.

Les élèves de la classe de GS CP CE1 se réfugient dans la petite classe du bas.

Les élèves de maternelle se retrouveront dans le recoin du dortoir.

L'exercice se déroule dans le plus grand calme et de manière silencieuse.

S'échapper : Les élèves du bâtiment s'échappent classe par classe vers la baie vitrée de la classe de GS CP. Les élèves de la classe maternelle s'échappent par la porte de la bibliothèque.

Tous les élèves se rejoignent à la salle omnisport.

Un autre PPMS existe, celui face aux risques majeurs. Pour notre école, il peut s'agir d'un accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses ou d'un événement climatique comme une tempête. Le signal est le suivant : 3 sonneries successives séparées de 2 secondes chacune avec une corne de brume.

Dans ce cas, les élèves sont confinés dans leur classe.

Trois exercices PPMS seront effectués pendant l'année scolaire.

Nous avons réalisé le premier exercice PPMS attentat intrusion le 15 octobre à 11h30. Tout s'est bien passé, les élèves ont géré leur stress, il n'y a pas eu de pleurs ni de peur du noir. Nous perdons du temps à fermer tous les volets roulants. Nous allons mettre en place un trousseau de clés de toutes les portes d'entrée facilement accessible.

6. Informatique

La directrice remercie la municipalité pour l'achat d'un ordinateur portable pour Mme Marolleau et pour l'achat de 3 portables avec lecteur DVD.

Nous avons créé un site internet pour l'école l'an dernier. Toutes les classes mettent en ligne des articles et des photos régulièrement. Il suffit de taper « site école la Gâtinelle » sur le moteur de recherche.

7. Rythmes scolaires

Elèves, parents, enseignants se sont habitués à cette nouvelle organisation des rythmes scolaires.

8. Place des parents à l'école, partenaires

Me Jamin est la présidente de l'Association des parents d'élèves (APE).
L'APE est un partenaire indispensable de l'école et toutes les enseignantes les remercient pour leur investissement et le financement des projets.
L'équipe enseignante remercie aussi tous les parents qui s'impliquent dans la vie de l'école :
accompagnateurs piscine, rencontre Usep, conseil d'école, sorties, commission cantine et projet jardin.

Partenaire : Familles Rurales

L'école a participé au Troc plants du samedi 10 novembre sous le préau de la vallée verte. Confitures, courgettes apéritives, boules de graisse, nichoirs, Jack be little ont été échangés contre plants, bulbes, pommier d'amour, plantes grasses pour mettre dans le jardin et dans les classes.

Conseil Municipal enfant

Me Gauvrit annonce que le conseil municipal enfant est en suspens car la commune n'a plus de service civique pour s'en occuper.

Téléthon

Me Gauvrit demande au nom du comité d'animation s'il serait possible que les écoles participent au téléthon en préparant un dessin sur du papier calque qui serait collé sur une bouteille en plastique. Celle-ci serait ensuite accrochée dans un sapin les 8 et 9 décembre.

9. Demandes diverses et Travaux

La directrice remercie la municipalité pour le nouvel emplacement pour les vélos à côté du hall d'entrée.

L'encadrement de l'entrée du préau de la cour du bas s'effrite. La fontaine des toilettes de la classe de GS-CP coule peu, des robinets ne fonctionnent pas.

La structure en bois de la cour des maternelles a été enlevée pendant les vacances d'été. Les parents et enseignants demandent si elle va être remplacée prochainement. Mr Rousseau a regardé dans un catalogue de structures adaptées pour les 2-6 ans et informe le conseil d'école qu'une structure à grimper équivalente à celle d'avant coûte entre 5 000€ et 6 000€. Il faut que la municipalité budgétise cet achat et Mr Rousseau dit qu'ils vont essayer de la remplacer au plus vite (vacances de Noël ou vacances de février). Il a été décidé qu'une réunion avec le commercial des structures, les enseignantes et Mr Rousseau aurait lieu prochainement.

Fait à La Chapelle St Laurent

le 13 novembre 2018

La présidente du conseil d'école
Sylvie Tatesausse

La secrétaire du conseil d'école
Marie Small

